

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ À GRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol 2

St-Hyacinthe, 23 Juin 1892

No. 18

AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centimes par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclamé au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

SECOURS MUTUEL

LÉGISLATION ANGLAISE

Les avantages conférés aux Sociétés certifiées sont les suivants :

1° En cas de faillite ou de décès d'un *trustee*, elles ont un privilège spécial pour réclamer aux créanciers, héritiers ou légataires, tout ce qu'ils pourraient leur devoir.

2° Elles sont autorisées à déposer directement leurs fonds à la Banque d'Angleterre ou d'Ecosse au compte de l'administration de la dette publique, et il leur est servi un intérêt d'environ 3 p. 100 par an. Cet intérêt, aux termes de l'acte de 1855, est un des plus élevés pour les assurances faites avant le 15 août 1850 par les Sociétés établies avant le 29 juillet 1828 et aussi—mais dans une proportion moindre—pour les assurances des Sociétés établies entre le 28 juillet 1828 et le 15 août 1850. Quelque léger que soit l'avantage, l'intérêt de l'argent étant moins élevé en Angleterre qu'en Canada, il est cependant appréciable.

3° Tous les actes intéressant la Société sont exempts des droits d'enregistrement.

4° Les sommes payées au décès de chaque membre sont exemptes du droit de mutation jusqu'à concurrence de \$250.

5° Les paiements faits aux héritiers présumés sont à l'abri de tout recours contre la Société par les héritiers réels.

Telles sont les dispositions principales de la législation Anglaise. Il est facile d'y remarquer, comme dans toutes les émanations du génie anglais, cette sage réserve en face des intérêts acquis, des usages consacrés, et pourtant cette impulsion vigoureuse, dans sa mesure, vers l'amélioration et le progrès. On y voit en outre la preuve que, autant une imixtion abusive du pouvoir dans la marche des Sociétés mutuelles serait partout désastreuse, autant son intervention rationnelle, accueillie sans conteste et même avec reconnaissance dans le pays par excellence du *self government*, doit être à l'abri de préventions irréfléchies. Empêcher la mauvaise administration des Sociétés : les forcer à s'organiser d'une manière scientifique ; les mener à se placer spontanément, dans leur propre intérêt, sous la surveillance du gouvernement, voilà le triple but de la législation anglaise. Eclairer et encourager sans prétendre à gouverner, voilà sa pensée dominante.

Il est impossible de ne pas admirer la haute sagesse de cette législation et de n'en pas tirer des applications pratiques.

Tout travail produit quelque chose d'utile

On peut définir le travail. Un effort fait par l'homme dans le but de produire quelque chose d'utile pour lui ou pour ses semblables.

Il y a des choses utiles que nous avons sans effort. Ainsi l'air que nous respirons et qui nous est indispensable se trouve partout à notre disposition. Ce n'est point un produit du travail, aussi ce n'est pas une marchandise et il n'a pas de valeur proprement dite.

Par contre, il y a des efforts qui,

tout en demandant une grande dépense de force et d'activité, ne constituent pas du travail, parce qu'il n'en résulte pas de produit utile. Exemple : l'écureuil dans sa cage. Toute la journée il s'y agite et la fait tourner ; mais en somme, il ne produit absolument rien. Supposez un homme à la place de l'écureuil, il pourrait se donner beaucoup de peine, il ne travaillerait pas.

Il y a des travaux dont l'utilité ne se réalisera que dans un avenir plus ou moins éloigné, qu'il importe cependant de ne pas méconnaître. Des enfants s'amuse à courir ou à faire de la gymnastique : S'ils se livrent à cet exercice dans le but de fortifier leurs muscles et d'être un jour capables d'efforts pénibles et continus dans leur profession, on peut dire en réalité qu'ils travaillent. La peine qu'ils se donnent actuellement, et qui paraît n'avoir aucun effet utile pour le moment, portera ses fruits plus tard. Il en est de même du travail de l'école et de l'apprentissage. On n'en recueille pas immédiatement le prix, cependant leur utilité est incontestable.

Banques corporatives

Il existe à Holyoke, Mass., une banque coopérative dite "City cooperative Bank" et fondée par des Canadiens-français.

Toute personne, quelque soit son âge, peut devenir membre de cette Banque en prenant une action au moins ou vingt-cinq actions au plus, le prix de chaque action étant de \$200.

Le paiement de chaque action s'effectue au moyen de versements mensuels d'au moins \$1.00 auxquels sont ajoutés les intérêts. Remarquons en passant que l'intérêt payé par cette banque est de 6 pour 100, tandis que les autres Banques d'épargne ne peuvent payer plus de 5 p. 100.

Les sommes versées sont remboursées au gré de l'actionnaire ou dès que ses actions valent \$200. S'il a négligé de déposer \$1.00 par mois pour chaque action souscrite, une amende de 2 p. c. lui est

imposée mensuellement sur ses arrérages.

Avec un peu de patience et d'économie, chaque actionnaire peut arriver à se procurer une maison car, dès qu'il a amassé une somme raisonnable, les fonds qui lui manquent pour devenir propriétaire lui sont prêtés sur hypothèque dont il fait le remboursement par des versements mensuels.

Tout actionnaire, quelque soit le nombre de ses actions, a le droit de voter à l'élection des officiers, d'examiner les livres, de prendre part, conséquemment, à l'administration de la Banque et il peut ainsi acquérir dans les affaires financières une expérience toujours utile.

N. B.—Le succès des banques coopératives est-il possible ?... Tout dépend de leur organisation et de l'administration qu'elles ont su se donner. Nous donnons, quelque jour, les raisons de cette opinion.

Informaticus

Nous attirons spécialement l'attention de tous nos confrères membres de l'Union St-Joseph sur l'importance, pour chacun d'eux, de posséder parfaitement les quelques règlements qui peuvent les concerner d'un moment à l'autre, soit pour réclamer les bénéfices en maladie, soit pour régler leur conduite envers la Société comme pourvu à l'égard des absents, soit enfin pour tous les rapports qu'ils sont susceptibles d'entretenir avec le Comité Central.

Il arrive fréquemment, par exemple, que des membres absents d'une succursale, continuant à y payer leurs contributions (ce à quoi rien ne s'oppose) mais résidant aux Etats-Unis ou ailleurs, font application pour bénéfices, advenant la maladie, à cette succursale dont ils ne relèvent plus pour les fins de bénéfices (Art. 244, page 81.) La conséquence en est que des retards quelque fois considérables et partant, des désagréments assez sérieux pour ces membres les avertissent qu'ils ont fait erreur faute d'avoir consulté le règlement avant d'agir.

Les retards et les désagréments seraient relativement peu de chose

dans bien des cas, si c'était là toute la peine de cette négligence. Il en est une autre bien plus sérieuse et qu'il n'est pas facultatif au Comité Central d'alléger ni de modifier : c'est la privation de tout bénéfice, jusqu'à la date de la réception par qui de droit, (à St-Hyacinthe pour les membres y résidant ou absents de l'endroit dont ils relevaient auparavant) d'une application pour bénéfice faite en la manière indiquée à la page 122, et produite conformément à l'article 246.

Peut-on prétexter ignorance de ces formalités ! impossible puisque chacun, muni d'un règlement, peut facilement, sinon s'en rendre compte par lui-même, du moins s'en faire rendre compte par des amis obligés.

D'un autre côté, arrivant la négligence ou l'oubli de ces formalités, le Comité Central peut-il excuser et agir comme s'il n'y avait pas oublié ou négligence, comme si tout était régulier ? Impossible également !

Les fonctions du Comité ne consistent pas à dire oui et non dans les mêmes circonstances, à accorder à l'un ce qu'il a refusé déjà à un autre, à disposer arbitrairement des bénéfices que la Société promet à ceux de ses membres qui se trouvent dans certaines conditions déterminées. Il n'en a pas non plus le pouvoir et il ne doit pas l'avoir.

Les règlements sont ce qu'ils sont pour tout le monde et il doit les appliquer. C'est toujours à regret qu'il se voit forcé de refuser quelque fois, à l'informalité, ce qu'il eût été heureux d'accorder à un droit régulièrement exercé.

Qu'on s'instruise donc, avec beaucoup d'attention, de ces formalités qui se réduisent à fort peu de chose dans tous les cas et qu'il est toujours si avantageux de remplir fidèlement.

Comité de Régie

LUNDI, 20 JUIN 1892.

Présidence de Frs Decelles, *ecr*, Président.

Présents : MM. J. B. Morin, Ls Cordeau, J. Bernard, J. Marsan, F. Lajoie, J. B. Hévey, J. H. Morin, J. Leduc, J. Benoit, H. Gaudette, J. A. Côté et H. Langelier.

Après lecture et sur proposition de M. J. B. Morin, secondé par M. Louis Cordeau, il est résolu unanimement que le dernier rapport soit approuvé.

Application pour bénéfices de MM. :

Cyriaque Turcot (Central Falls, R. I.) 12 juin.

Joseph Côté, (Montréal) 7 juin.

Alfred Boucher, (Pittsfield, Mass.), 14 juin.

Résolu de payer aux malades suivants, tous les certificats ayant été fournis.

Louis Turcotte, du 6 juin au 20 juin, \$6.00.

Louis Monjeau, du 6 juin au 13 juin, \$3.00.

Octave Lajoie, du 6 juin au 20 juin, \$6.00.

* Jos. Cabana, du 6 juin au 20 juin, \$6.00.

Irénée Choquette, du 6 juin au 20 juin, \$6.00.

Augustin Lemoine, du 6 juin au 20 juin, \$6.00.

Ovila Côté, du 6 juin au 20 juin, \$6.00.

J. de Langis, du 6 juin au 20 juin, \$6.00.

Horace Gervas, du 6 juin au 20 juin, \$6.00.

Théodore Wester n'ayant produit aucun certificat entre le 18 mai et le 13 juin ne peut avoir droit à plus de deux semaines précédant immédiatement le dit jour 13 juin, date de son dernier certificat produit, lequel, en même temps, sera considéré comme application nouvelle sujette aux conditions ordinaires. \$6.00.

Dr Desjardins, examen d'aspirants, \$12.00.

Hôtel-Dieu (confection d'insignes pour l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe à Acton-Vale, en prêt \$55.00.

Hôtel-Dieu (reliure d'un livre pour contributions) \$1.50.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis.

Alfred Desautels, cultivateur, 30 ans, Roxton Falls.

Henri Brais, cultivateur, 24 ans, Roxton-Falls.

Misaël Grégoire, ferblantier, 26 ans, St-Judes.

Pierre Larivière, menuisier, 23 ans, St-Judes.

Herménégilde Lafrenais, cultivateur, 25 ans, St-Judes.

Charles Demers, cordonnier, 33 ans, St-Judes.

Le certificat de M. Clément Dupuis, menuisier, 26 ans, de St-Roch, laissé sur la table à l'avant-dernière séance, est accepté et M. C. Dupuis est déclaré admis, les renseignements et déclarations exigées de ce monsieur ayant été fournis à la satisfaction de ce Comité, lequel—après délibération,—regrette de ne pouvoir admettre M. Charles Girouard, boulangier, 37 ans, de St-Judes.

Lettre de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe à St-Ephrem d'Upton, demandant que ce Comité permette la vente, aux membres y résidant, d'insignes à raison de 25 centimes payable chaque mois et durant quatre mois consécutifs. Agréé et l'assist.-Sec.-Trés., reçoit instruction de répondre en conséquence.

Requête des membres de la Société à St-Athanase demandant que, en vertu de l'art. 38 de la Constitution, un ou deux délégués soient chargés de se rendre au dit endroit pour les fins contemplées par l'art. 37 de la dite Constitution.

Et le Comité s'ajourne.

Rapports des Succursales

On nous demande pourquoi nous attendons à la fin du mois pour publier les rapports des succursales réputés avoir été reçus au commencement de tel mois.

Nous le dirons franchement, c'est pour attendre que tous les rapports soient reçus afin de les publier en une seule fois. Dès le prochain mois, nous les publierons aussitôt et dans l'orateur que nous les aurons re-

çus. Tant pis pour les retardataires dont la négligence deviendra publique par ce fait.

C'est d'ailleurs une obligation dont nous ne pouvons plus remettre nous-même l'accomplissement.

Ensemble donc et soyons exacts !

L'ouvrier doit passer ses derniers jours auprès de ses enfants

Je ne saurais trop le répéter, la place de l'ouvrier devenu vieux est dans la famille de ses enfants, elle n'est que là. Si, pratiquant les leçons de la sagesse, il s'est ménagé des ressources, ces ressources, se réunissant à celles de la famille, formeront une sorte de riche-se. N'a-t-il qu'une rente qui doit s'éteindre avec lui, cette rente, dans plusieurs occasions, sera d'un grand secours au ménage et assurera le paiement du loyer, cette charge qui pèse si lourdement sur les classes laborieuses. A-t-il conservé un capital, son revenu sera moindre, mais il aura la consolation de laisser après sa mort à ses enfants un héritage plus ou moins considérable, en même temps qu'un honorable exemple.

Mais qu'il ait des ressources ou qu'il n'en ait pas, c'est au milieu de ses enfants que, pour l'intérêt de sa famille, pour son propre bonheur, il doit passer ses derniers jours.

Pour l'intérêt de sa famille, que de service il peut lui rendre en effet ! Jusqu'au dernier moment il lui est utile. Ne fût-ce qu'en veillant sur les jeunes enfants, il économise le temps du père ou de la mère ; et le temps, c'est la fortune du travailleur. Il contribuerait toujours à la bonne éducation des enfants, quand bien même il ne s'en occuperait pas activement ; car, pour former la jeunesse à la vertu, il n'est pas d'enseignement plus puissant que le tableau des soins et des prévenances dont le vieux père est entouré. Les leçons qu'on paye bien cher dans les collèges ne valent pas celle-là.

Pour son propre bonheur : quel autre séjour aurait pour lui le même charme ? Dans ce ménage, il n'est point de détail qui n'ait pour lui de l'importance, point d'incident qui ne soit un événement à ses yeux. Le travail de l'époux, les occupations de l'épouse, les jeux, les études, l'apprentissage des enfants, la santé des uns et des autres, les diverses causes qui peuvent produire sur eux une impression quelle qu'elle soit, tout l'intéresse ; il se sent rattaché à l'existence par mille liens ; l'influence qu'il exerce sur cet intérieur, qui lui est si cher, l'enorgueillit et le charme à la fois.

Veut-il causer : qui l'écouterait avec plus de complaisance, qui lui répondra avec plus d'empressement ? Epreuve-t-il des soins aussi assidus, aussi tendres ? Si sa vue s'obscurcit, quels sont les voix qu'il aimera autant à entendre ? Si son oreille s'endurcit, quels sont les yeux dans lesquels il lui sera aussi facile de lire ? Et si, aux approches de l'agonie suprême, son esprit subit quelque déces défaillances pendant lesquelles la lumière de la pensée semble s'éclipser, où

trouvera-t-il ailleurs cette réunion des soins nécessités par une seconde enfance et du pieux respect dû à ce caractère paternel ?

C'est ainsi que celui qui fut un ouvrier honorable reste jusqu'à sa dernière heure un homme honoré ; son âme, avant de se séparer de la vie, reste attaché par de doux liens à la chaleur des sincères affections et ve les pâles rayons de ses derniers soleils.

Vivez de manière à pouvoir vieillir et mourir ainsi. O enfants ! mettez-vous par le travail et l'économie en état de garder avec vous vos vieux parents, s'ils sont dépourvus de ressources. O pères ! conduisez-vous de manière à vous ménager des ressources pour ne pas surcharger vos enfants. O vous tous, ouvriers, voyez ce que vous préférez pour vos derniers jours, d'aller subir dans un hospice une existence d'esclave, ou de mener au milieu de vos enfants et de vos petits-enfants une vie entourée d'affection et de respect.

TROIS BONNES RÈGLES D'AFFAIRES

Ne signez jamais un écrit sans l'avoir lu. Après l'avoir lu si vous ne le comprenez pas, faites-vous-le expliquer minutieusement avant de le signer. Pour vous faire expliquer ce que vous ne comprenez pas, vaut mieux recourir à une tierce personne tout à fait désintéressée, que d'indiquer des phrases, ou des mal-entendus susceptibles de deux sens, ou de deux interprétations.

Ayez toujours à votre portée un mémoire, un memorandum, dans lequel vous inscrivez la date des choses que vous devez faire, de l'argent que vous devez recevoir ou payer. Inscrivez-y les paiements et recettes. Quand vous recevez de l'argent pour autrui, donnez toujours un reçu, prenez-le en note ; quand vous mettez cet argent à la tierce personne, demandez lui toujours un reçu, conservez-le avec soin. Il faut prendre ces précautions aussi bien avec ses parents qu'avec les étrangers.

N'acceptez jamais les services d'une personne sans convenir d'un prix pour ces services. Si vous ne manquez jamais à cette règle, vous vous épargnerez bien des ennuis.

BIBLIOGRAPHIE

Le Patron et l'Ouvrier, par M. l'abbé Henri Defoy. Discours prononcé à l'église N.-Dame de Loosdes, Québec, en la fête de la Société des Artisans, le 15 mai 1892.

Québec, atelier typographique de L. Brousseau. Jolie brochure de 8 pages in-8°.

L'orateur a développé, en un style approprié au sujet, les principes de la Lettre encyclopédique sur la condition des ouvriers.

Dans une première partie intitulée : "Devoirs de l'ouvrier", il établit d'abord les motifs et les moyens de la conduite de l'ouvrier. Sous le titre : "Devoirs du patron" la deuxième partie énumère les principaux devoirs du patron à l'égard de l'ouvrier.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

JUIN

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Contribution mensuelle (40), Décès T. Amiot (25), Décès S. Trudeau (25), Total à payer (\$0.90).

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président. B. O. BÉLAND, Secrétaire. J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

ECHOS

La Fête-Dieu—La procession qu'on avait organisée à la paroisse dimanche n'a pas eu lieu à cause de la pluie.

Départ du R. P. Plessis—Le R. V. Père Plessis de l'Ordre des Frères Prêcheurs, est parti samedi pour l'Europe où il se rend sur ordre de ses supérieurs pour régler certaines affaires.

Il n'est pas impossible que le révérend père ne revienne pas à St-Hyacinthe, mais comme on ne placera dans une chaire où son éloquence supérieure et son talent auront un champ plus vaste qu'ici.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire. S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ourtoir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près du pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Shériff Adam] consistant en un terrain de 30 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, est tout en parfait ordre.

S'adresser à J. A. CADOTTE, Huissier.

Saint-Jean-Baptiste des plaines et l'ines de venir nous visiter en ce jour de fête, le 30 juin.

Le programme de la journée sera bientôt terminé et livré au public.

On s'attend à la visite de plusieurs corps de musique. Plusieurs orateurs de l'étranger ont été invités.

Le feu d'artifices sera superbe. Il faut en juger par la liste des nombreuses pièces pyrotechniques.

Accident—Un char a été renversé samedi à Beinhurst près de Compton. L'accident est dû à ce que la pluie avait miné la voie [voies lavées] deux personnes ont été tuées et 5 mortellement blessées.

La St-Jean-Baptiste à Acton—La fête nationale sera célébrée avec pompe à Acton, lundi le 27 juin courant. Le programme est bien fourni et comprend, outre les compléments ordinaires de la fête, de nombreux amusements.

Un grand nombre de nos concitoyens assisteront à cette fête de notre jeune ville voisine.

Examen de droit—Parmi les noms qui figurent sur la liste des personnes qui se présenteront au juillet prochain pour l'admission à l'étude et à la pratique du droit nous trouvons ceux de M. L. J. Châli-foux et Emile E. Marin. Ces deux messieurs sont du district de St-Hyacinthe; le premier est de notre ville et le second de St-Pie. A eux deux particulièrement nous souhaitons succès.

Retire—M. Hackett, député de Stanstead, a retiré son bill pour autoriser la taxation des biens meubles.

Récolte—Les nouvelles qui viennent d'Ontario font prévoir une excellente récolte cette année.

Malade—Nous regrettons d'apprendre que l'épouse de M. W. B. Ives, M. P., est dangereusement malade depuis quelques jours.



CHEMIN DE FER Intercolonial du Canada

Route directe de l'Ouest à tous les endroits du bas St-Laurent, et à la Baie des Chaleurs, province de Québec; au Nouveau Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, à l'Île du Prince Édouard au Cap Breton, aux îles de la Magdeleine, à Terre-Neuve et à Salut-Pierre.

Des courtes express quittent Montréal et Halifax tous les jours, dimanches exceptés, et parcourent, sans changement de distance entre ces endroits en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des convois express du chemin de fer Intercolonial sont superbement équipés par l'électricité et chauffés par la vapeur de locomotives, augmentant grandement confort et la sécurité des voyageurs.

Nouveaux et élégants chars buffets, chars dorés et chars salons attachés à tous les trains express.

Les endroits les plus fréquentés comme stations d'été, bains et lieux de rendez-vous pour la pêche sont situés sur le parcours de l'Intercolonial, où l'on y arrive par cette route.

Les expéditeurs sont priés de remarquer les avantages supérieurs que leur offre cette route pour le transport de la fleur et des marchandises générales à destination des provinces de l'Est et l'Atlantique; ainsi que pour l'envoi de grains de produits aux marchés Européens.

On peut se procurer des billets et obtenir tous renseignements sur la route, les taux de passage et de fret en s'adressant à G. W. ROBINSON, Agent de l'Est pour le fret et les passagers 136 1/2, rue St-Jacques, Montréal

D. FORTINGER, Sûrintendant en chef Human du chemin de fer, Montréal N. B. 6 juillet 1911, a.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

ET MONTREAL A L'EST

Table with 6 columns: Station, Express, M. O., Passager, Express, Passager. Lists stations from Montréal to Québec with corresponding times.

DE L'EST A MONTREAL

Table with 6 columns: Station, Express, M. O., Passager, Express, Passager. Lists stations from Québec to Montréal with corresponding times.

Un train local passe Acton à 6 h 17 minutes, St-Hyacinthe à 7 h 17 minutes, St-Hilaire 7 h 50 minutes, arrivant à Montréal, à 8 h 50 minutes. 16 Novembre 91.

CHEMIN DE FER

LE PACIFIC CANADIEN

Les trains passent St-Hyacinthe comme suit:

5.50 A. M. Train Express venant de St-Hyacinthe, arrivant à St-Guilherme et St-Guilherme arrivant à Montréal Junction, à 11.15, A. M., faisant connexion à West-Parham pour Standard, Stanfield et les trains de jour pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

4.10 P. M. Train Express venant de St-Guilherme, Sorol et St-Guilherme, arrivant à Parham à 6.15 P. M., faisant connexion avec tous les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre. Aussi pour Montréal, Stanfield et Stanbridge.

6.35 P. M. Train Express venant de Montréal, arrivant à 8.45, faisant connexion à Parham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Stanfield, arrivant à Sorol à 8.50 P. M.

10.05 A. M. Train Express venant de Stanbridge, Waterville et Newport, faisant connexion à Parham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorol à 11.15 hr. P. M.

T. A. MACINNON, G. C. Général.

CONSECRATION DE MGR EMARD
A VALLEFIELD

IMPOSANTE DEMONSTRATION

Jendi, avait lieu l'imposante cérémonie du Sacre. Dès huit heures du matin les abords de la Cathédrale étaient encombrés par une foule nombreuse quoique les portes de l'église ne fussent être ouvertes qu'à 10 1/2 heures. De très intelligentes dispositions avaient été prises pour permettre aux propriétaires de banes de gagner leur place, au moyen de cartes donnant droit à être admis par une entrée spéciale. Aussi tout s'est passé dans un ordre parfait, ce qui mérite d'être noté et fait honneur aux membres du comité d'organisation et à Mr le Curé Savoie.

A dix heures 1/2 après l'arrivée du train spécial venu de Montréal, le cortège des évêques et des prêtres a fait son entrée dans la Cathédrale.

Au premier rang Mgr l'Archevêque Favre, qui devait consacrer le nouvel évêque Mgr Emard, son compagnon de Mgr R. Orie évêque de Sherbrooke et Mgr Moreau évêque de St-Hyacinthe, ses deux assistants, puis Mgr Sauray de St-Jean (N.B.), Mgr Gabriel évêque d'Ogdensburg (E.-U.) Mgr Michaux évêque élu de Burlington (E.-U.) Mgr Cleary évêque de Kingston, arrivé directement à Valleyfield dès mercredi dans l'après-midi, le père abbé des Trappistes d'Oka Dom Antoine, Mgr Marion, représentant le Cardinal de Québec, Mgr Routhier vicaire général de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, Mgr Gagnou de l'Archevêque de Québec.

Dans le cortège on remarquait encore M. l'abbé Colto, supérieur du séminaire de St-Sulpice, M. l'abbé Lefrançois de l'Université Laval de Québec, revenant de la réunion de la Société Royale à Ottawa.

Tous les ordres religieux de la province étaient représentés, les Pères Jésuites, par le R. P. Renaud, principal et le R. P. Hudon, le nouveau recteur du collège Ste-Marie; parmi lesquels nous avons reconnu le P. Garreau, prieur de St-Hyacinthe, le P. Hage et le P. Gaffio, l'éloquent prédicateur de Notre-Dame-Fraternité, Redemptoriste, Trappiste, Oblat, etc.

Les membres du clergé étaient extrêmement nombreux, et, si nos renseignements sont exacts, ne comptaient pas moins de 400 prêtres. C'est à surment une des plus belles et des plus imposantes réunions que l'on ait vues et Mgr Emard a dû, en présence d'un tel empressement, ressentir une dette et consolante émotion.

Il fallait très long de rapporter toutes les détails de la cérémonie à laquelle donne lieu la création d'un évêque. On avait eu l'ingénieuse idée de faire imprimer et publier un programme pour permettre aux assistants de suivre et de comprendre la signification des diverses phases de la scène majestueuse qui se déroulait devant leurs yeux. Rien n'est beau et touchant comme les prières liturgiques et les cérémonies prescrites par l'Église dans ces circonstances; tout y a un cachet de grandeur incomparable.

Duors nous mentionnons que la messe en musique chantée par le chœur de la Cathédrale de Montréal, a été très bien rendue.

Nous ne pouvons pas donner l'allocution si pleine de cœur et si éloquente de M. le Chanoine Bruchési, quoique ce soit un des meilleurs discours de cet orateur, placé à juste titre parmi les maîtres de la chaire au Canada.

Après la consécration Mgr Emard a donné sa première bénédiction à ses diocésains et s'est retiré sur le perron de la cathédrale pour bénir la foule qui n'avait pu y pénétrer.

Quand Monseigneur est revenu à l'autel, il y a eu une scène touchante. Au premier rang de l'assistance, des places avaient été réservées au père et à la mère du nouvel évêque, ainsi qu'à son frère et à son beau-frère. Sa Grandeur s'est ar-

rité près d'eux et leur a donné à baiser son anneau et appelant sur eux les bénédictions du ciel: son émotion était grande, et nous pouvons le dire, partagée par un grand nombre des témoins de cet incident.

Avant de quitter l'église, Mgr Emard assis sur son trône, a reçu une adresse qui lui a été présentée par M. l'abbé Demers, curé de Hunston, au nom du clergé du diocèse de Valleyfield.

LE
CYCLONE ET SES RAVAGES

Après l'accablante chaleur que nous avons eu pendant plusieurs jours, il était facile de prévoir que la transition devait se faire d'une manière brusque, et qu'un orage électrique allait être le terme de cette chaleur torride. En effet nous sentions que cet atmosphère saturé d'électricité, allait bientôt s'ébranler sous les secousses du fluide. Il y avait des menaces dans l'air. L'orage éclata, mais plus violent, plus terrible qu'on se l'était représenté, se mit partout dans notre district, l'épouvante, les ruines et la mort.

Ce fut un cyclone, un de ces terribles ouragans, démons destructeurs, furieux échoués, qui déchaîna son soi-disant effrayant, pliant les arbres, déracinant ces géants des forêts, démolissant les clôtures, faisant pleuvoir dans toutes les directions les pieux et piquets, comme les feuilles des arbres l'automne, ne faisant après lui que la destruction, des fermes et le déuil.

ST-CHARLES

Une tempête affreuse. Rien de semblable n'a été vu à St-Charles. Sur un parcours d'une demi-lieue, dans cette paroisse, il y a des dommages qui dépassent trente mille piastres. D'abord la foudre a consumé deux bâtiments appartenant à A. H. Meslier. Le vent a démolis les bâtisses suivantes dans St-Charles.

Atsène Brin, 3 granges, Pierre Melnier, une grange, Frs. Bordua sa maison a beaucoup souffert, une partie de la couverture est disparue, Ephrem Piquet, deux granges et une étable, sa maison a aussi subi des avaries, Alex. Leclercq, 3 granges et une étable, Louis Lussier tous ces bâtiments excepté sa maison, Joseph Brin, deux maisons, une de pierre et l'autre de loi, tous ses bâtiments ont été rasés, France Charon sa maison complètement démolie, ainsi que tous ses bâtiments. Tous les arbres sur ce parcours ont été déracinés, brisés sur tous les sens. On ne voit dans les champs que du bois de charpente, les clôtures sont toutes renversées tordues. Un moulin à battre a été transporté dans la rivière Amyot à une distance d'un arpent.

Voilà à peu près tout pour St-Charles.

St-Marc a autant souffert.

ST-DENIS

L'ouragan sévit ici vers 2 1/2 hrs. de l'après-midi.

Nous n'avons pas de nouvelles du 2er rang.

Dans le 2e rang ou rang Amyot, M. François Charon a vu le toit de sa maison enlevé et ses autres bâtiments détruits—dommages \$1200.

Dans le 3e rang, M. Gervais a

perdu le toit de sa maison et toutes ses granges et étables et autres constructions. Dommages de \$1000 à \$1500.

M. Marc Cordeau, a eu la douleur de voir son fils enseveli sous les décombres de la boutique qui s'est effondrée. M. Cordeau fils est dangereusement blessé. Les dommages chez M. Cordeau sont de \$3000 à \$4000; la maison de M. John Belle est aux trois quarts démolie. Dommages \$1500.

Le bois de pin sur le côté sud de la route dite de Garde à l'extrémité des terres du 4e rang, a été broyé par l'ouragan.

Dans le 4e rang, M. Augustin Girard, sa grange. Pertes \$600, M. Joseph Girard, sa grange, \$600.

M. Ignore Girard a subi des pertes pour \$1000.

Le vent a balayé le toit de la maison d'école au moment où quarante enfants y étaient réunis. Un seul de ces enfants a été blessé, le jeune fils de M. Hormidas Charon.

M. Amable Girard a subi des dommages pour \$300 à \$400 et n'a échappé, avec sa femme, que miraculeusement au danger. Ses sept enfants sont tous plus ou moins blessés. M. M. N. et M. Marie Auger marchands. Pertes pour \$400 à \$500. Le livre de comptes a été emporté et les marchandises balayées.

M. Maurice Auger est grièvement blessé, — blessures internes et externes — et M. N. Auger a une grave blessure à l'épaule; deux de ses fils sont aussi grièvement blessés. On craint pour leurs jours.

M. Elie Richard, fermier de M. François Geoffroy, ont pendant l'ouragan, n'ont vu après leur arrivée, qu'une masse informe qui avait été leur maison. Dommages au moins \$2000.

M. Toussaint Richard, Dommages \$2000.

M. Joseph Richard, perd tout son ménage.

M. Maguire Gaudette près de \$2000. Ce dernier a perdu une belle pouliche.

Les bus du 5e rang sont rasés sur 7 ou 8 arpents de lo gueu.

M. le curé de St-Denis, le Rév. M. Dion, et le Dr J. B. Richard, accompagnés de M. C. J. B. Crevier, ont secouru les blessés et consolés les pauvres familles.

L'ouragan était de l'est à l'ouest.

Il a atteint le village de La chute vers 1 heure et 25 minutes de l'après-midi, causant beaucoup de dommages. Là, c'est surtout la grêle qui a causé le dommage; des grêlons pesant de trois à quatre onces et mesurant de deux à cinq pouces de circonférence ont été ramassés, pesés et mesurés après l'orage. Un grand nombre de maisons, de magasins et les églises ont eu les vitres de leur châssis brisées; rien que de dernier chef les dommages sont au-delà de \$1,000. La campagne environnante se ressent cruellement de cet orage par le fait qu'un grand nombre de ses habitants ont perdu le fruit de leurs travaux.

A peu près au même instant, c'est-à-dire vers 1.30 le terrible visiteur est arrivé à St-Jean. Parmi ceux qui, dans cette place, ont souffert le

plus de son passage on cite un M. A. Bertrand dont deux maisons et une partie de grange où l'on pressait le foin ont été détruites; deux presses à foin y furent brisées. Des morceaux de bois arrachés des bâtisses furent enlevés dans l'air et jetés à des dix ou douze arpents de distance. Des débris de toutes sortes étaient élevés à des centaines de pieds dans l'air et balayés à de grandes distances, le feu de la rivière agitée par le tourbillon s'élevait en vagues à cinquante pieds de hauteur; toutes les clôtures sur le passage du cyclone et plusieurs granges ont été détruites et emportées.

Puis, continuant sa course furibonde, la tempête frappa Verchères où il causa beaucoup de dommages, renversant tout sur son passage, maisons, granges et clôtures.

VARENNES

Une trombe est passée sur cette paroisse, mardi après-midi, vers 2 1/2 heures et a signalé son passage d'une façon terrible.

Environ cinquante granges ont été détruites de fond en comble; l'aqueduc du village, évalué à \$3000 appartenant à M. Morin, de Saint-Charles, a été emporté par le vent.

ACTON VALE

Le cyclone, mardi, a causé des dommages considérables, à Acton Vale et dans les environs. Il a passé vers 4 heures dans le 11e et le 12e rangs. Cent maisons et granges ont été démolies, et les dommages causés aux clôtures, aux arbres, à la récolte, au bétail, etc., sont considérables. On dit qu'il y a eu quatre pertes de vie et plusieurs personnes ont été blessées. Dans toutes les directions on voit des chevaux, des vaches et autres animaux morts.

STE-HELENE

On cite le fait d'un seul rang où, sur quarante bâtisses, il n'en reste plus que trois debout. En tout, à cette place, on chiffre à quatre-vingt le nombre des bâtisses détruites; tenant compte de l'émigration de la première heure, on reste encore avec un chiffre probablement égal.

L'ouragan a fait ravage là, des arbres de deux pieds sur la route ont été déracinés, tordus, arrachés et transportés à une couple d'arpents de distance; les clôtures ont été brisées et il y a eu quelques personnes blessées dont nous n'avons pu nous procurer les noms. C'est dans le deuxième rang principalement que les dommages existent.

ST-NAZAIRE

St Nazaire est le dernier endroit que le cyclone paraît avoir visité; il a éprouvé là tout: sa furie, toute sa rage.

Les dernières nouvelles disent que trente-neuf granges et vingt maisons ont été complètement rasées et détruites et leurs débris semés un peu partout dans les environs.

Le clocher de l'église et la cloche qu'il renfermait, ont été renversés; chez M. Dubois, marchand, une partie de la couverture a été enlevée. La maison de M. J. Dufault, marchand de l'endroit, a été détruite et son propriétaire mortellement blessé sous les décombres.

Les bâtisses de M. Anselme Houle et Alphonse Niquette ont été pareillement, démolies; un des enfants

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries !
Bordures !
Décorations de plafonds

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations dessinés des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée !

L. A. CHOQUET & FRÈRE,

Coin des rues Casimiro et Mondor

ST-HYACINTHE
GROS ET DÉTAIL.

L. G. BEDARD

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Crables, Bouleverseurs, Sarcloirs, Renchasseurs, etc. Seul propriétaire de la charrue patentée "BOULAY", avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois.

ST-HYACINTHE.

23 juin 92.

MAISON AMOUREUX

MAISON AMOUREUX

De constructions en pierre brique et bois

—O—

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Fournaises, Four, etc.

H. N. BERNIER

MAISON AMOUREUX

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (inks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

—O—

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

—O—

126, Rue Casimiro

ST-HYACINTHE.

Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Comptable de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Denis

ST-HYACINTHE.

Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissent, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

L'IMPOSTEUR

XI

—Allons, mon enfant, tu rêves trop ; tu manques de courage. Et vous, Pierre-Marie, vous n'êtes pas raisonnable de lui jouer ces airs qui le rendent plus malheureux encore.

Le sonneur quittait ses amis et la Bretonne posait ses lèvres sur le front pâle et souffrant. Elle essayait de trouver des paroles consolantes.

—Je te dis que tu vas mieux. Est-ce que les fronces sont à bout à ton âge. Le printemps te guérira.

Elle parlait ; mais elle savait bien qu'elle ne disait pas sa pensée, et Yves semblait avoir pitié de ses efforts pour lui donner l'illusion.

Un soir, il lui répondit en jetant un mélancolique regard sur le soleil qui se couchait et incendiant toute la baie :

—Pauvre mère ! pourquoi ne pas m'avouer la vérité ? Oh ! la mort n'est pas une cause aucune épouvante. Je l'attends.... Je la désire depuis si longtemps.

Anne-Marie serrait dans sa main tremblante, la main enfiévrée de son fils.

—Je le sais, reprit-il lentement, nous ne devons pas trop ardemment désirer mourir ; car, enfin, chaque jour qui nous est accordé nous est un temps utile, un temps pendant lequel on peut réparer..... diminuer sa dette. Mais que la mort est tentante pour celui qui est malheureux..... pour celui qui aime et qui n'est plus aimé

Il toussa, un filet de pourpre humecta le mouchoir qu'il venait de porter à ses lèvres. A cette vue il eut un sourire, et, la suffocation passée, il ajouta :

—L'Océan n'a pas voulu de moi. Il a refusé de m'engloutir, mais il a d'autres manières de faire des victimes. Il m'a mis tout son froid glacé dans les veines et dans la poitrine.

Et, voyant les larmes venir à la paupière maternelle :

—Ne pleurez pas, je vous en supplie. Soyez forte. Ecoutez ma plainte : cela me fait tant de bien de déverser dans le vôtre le trop-plein de mon cœur.

Alors, sa voix retrouvant l'énergie d'autrefois :

—Pauvre mère, si ce n'était à cause de vous, je ne regretterais pas la vie. Je ne crains pas de la quitter, car j'ai mis ma confiance en Dieu. J'ai jeté mon ancre dans le ciel. J'ai été trop malheureux en ce misérable monde pour ne pas me rattacher à la croyance de l'immortalité. La religion m'a enseigné des consolations divines. Ah ! sans vous, ma mère, que serais-je devenu dans les ténèbres où je m'étais plongé ? C'est à vous que je dois la lumière, à vous, l'espérance du bonheur.

La journée s'avancait. Les sonneries pieuses de l'angelus se répandaient de paroisse en paroisse, et la vibration lente des cloches mettait dans l'air quelque chose de calme, de doux et de mélancolique. Des pêcheuses, le filet sur l'épaule, remontaient la grève et traversaient la lande. Au passage, devant la chau-

mière, elles disaient bonjour à Yves, avec ce regard inquisiteur et ce sourire triste de ceux qui constatent que la maladie apporte ses ravages avec une désolante rapidité.

Yves se sentait épuisé. Il désirait le repos. Dès qu'il fut dans son lit, ses yeux, agrandis par la fièvre, se fermèrent, et Anne-Marie s'assit devant son rouet. Elle ne conservait aucun espoir. Elle aimait de plus en plus le fils, son unique espoir sur la terre. Elle avait été le meilleur soutien de cette âme qui avait eu sa défaillance et sa victoire, sa mère et sa grandeur. Elle pensait à l'enfance d'Yves, aux jours où elle le berçait dans ses bras. Alors elle calmait, par un baiser, tous ses chagrins. Alors ses yeux d'enfant étaient beaux et purs comme les étoiles du ciel, et ses cheveux étaient si doux. Elle en avait conservé une boucle. Il y avait plus de vingt ans qu'elle l'avait coupée... Il était malade alors comme aujourd'hui. Elle l'avait soigné pendant des jours et des nuits. Que ne pouvait-elle encore le guérir, le consoler, appuyer sa pauvre tête appesantie sur son cœur maternel, et l'y bercer étonnée elle le faisait si souvent, alors qu'il n'était encore que son petit enfant.

Elle se leva, prit la lampe de cuivre et marcha vers le lit, dont elle tira doucement le rideau de serge verte. Elle voulait le voir. Il avait, dans son sommeil, de grands sursauts qui le secouaient, et sur sa figure expressive, une contraction de douleur vive. Des larmes emplissaient les yeux de la Bretonne, tandis que, silencieuse, elle considérait son fils sur ce calvaire, sur ce lit de douleur. Ses traits étaient amaigris, ses joues empourprées par la fièvre ardente. Elle posa ses lèvres sur le front moite, et, sentant Yves tressaillir, elle dit tout bas :

—Mon pauvre enfant ! Mon enfant ! Mon enfant chéri !

Et lui, comme pour répondre à sa mère, comme pour lui confier sa peine, murmura, tout en dormant, ce qu'il rêvait. Ses lèvres s'agitèrent, laissant échapper un profond soupir ; puis elle balbutia :

—Hélène ! Hélène ! Prends pitié de moi !

Et cette plainte lointaine, cet appel qui ne devait jamais être entendu arracha au cœur maternel le mot évoqué par toutes les tendresses ou toutes les pitiés bretonnes.

—Jésus ma doué ! Jésus ma doué ! comme il l'aime !

Aussitôt une pensée lui vint. Elle écrivait à cette jeune femme. Il n'était pas possible qu'elle refusât de pardonner à une pauvre créature du bon Dieu qui avait tant pleuré sa faute. Elle lui dirait tout. Mais elle écrivait pendant le sommeil d'Yves, car, s'il apprenait qu'elle s'était adressée à la pitié d'Hélène, il ne laisserait point partir la lettre.

Anne-Marie referma discrètement les rideaux, rétablissant ainsi l'ombre autour du malade ; puis, elle sortit de son armoire un cahier de papier à lettres et une petite bouteille d'encre. La feuille était devant elle ; la plume était déjà prête à tracer sa pensée, et elle restait là, son front appuyé sur sa main, que lui dirait-elle de touchant à cette jour-

ne femme implacable. Les mains hâlés, habituées aux rudes travaux, sont inhabiles à manier une plume. Comment traduire les sentiments de son âme, d'une âme qui a souvent rêvé, mais qui ne sait pas formuler son rêve. Cependant l'amour maternel allait l'inspirer. Anne-Marie pensa d'abord en breton, cette langue où les images poétiques se multiplient et qu'elle parlait si bien, puis, se rappelant ce qui lui avait été enseigné autrefois au couvent de Quiberon, elle traduisit en français sa pensée. Une partie de la nuit se passa dans cette dure besogne épistolaire. A l'aube elle avait écrit un appel qui contenait toutes les prières de son cœur. Alors elle cacheta sa lettre, mit une adresse, fit une prière devant l'image du Christ ; puis, à la pointe du jour, elle sortit sans bruit. Elle gagna le village et, d'une main tremblante, jeta sa supplique dans la boîte aux lettres.

La missive fit son chemin. Dix jours après elle arrivait en Grèce. Et tandis que le messager athénien se dirigeait vers la villa des Muses, Hélène, devant une médaille d'or reçue la veille, demeurait assise, les mains négligemment croisées, dans une pose pleine d'accablement. Depuis des années, elle s'était habituée aux succès, mais jamais encore elle n'avait remporté de plus grand triomphe, de récompense comparable à cette première médaille d'or, accordée à sa série de groupes intitulée : CHARITE. Cette jeune religieuse, aux traits empreints de distinction fine et de douceur charmante, avait fait sensation au Salon de Paris. On l'avait admirée étanchant le sang du soldat blessé et berçant le petit enfant abandonné. La grande, la sincère émotion, celle qui crée les nobles œuvres et qui s'empare du public, était la marque distinctive de ces groupes admirables. Dans les comptes rendus des journaux et des revues, l'éloge était complet et unanime.

Assises sur le divan, Mlles de Deauville ne se lassaient pas de parcourir toutes ces revues. Elles étaient aux anges, au troisième ciel ; elles triomphaient ; elles ne pouvaient comprendre la tristesse et l'accablement de leur nièce.

— Oh ! ma sœur, s'écria tout à coup Mlle Alix, avez-vous lu le compte rendu du *Figaro* ?

Elle se mit à lire, avec un solennel accent :

« Mme Hélène Michelin nous a prouvé, dans ses groupes de la CHARITE qu'on peut être à la fois une charmante femme et une puissante artiste. On n'a ni plus de talent ni plus de modestie. Ses groupes ont rencontré des fanatiques. La France et l'Angleterre se disputent ces œuvres sans prix. »

Mlle Alix jeta un regard circulaire : puis, souriant à sa nièce et à sa sœur :

— Est-ce joli cet article ! Quelle ivresse de respirer cet encens exquis ! Peut-on mieux dire ? Mais, ma pauvre Hélène, tu sembles de marbre. Tu n'es donc pas heureuse. Je t'en conjure, ma chère, trouve un sourire. Ah ! tu as le droit de te réjouir après ton long travail. Si tes groupes sont si beaux, c'est que

tu y a mis ton génie... Oui... ton génie.

Ne renue pas la tête en signe de négation. C'est le mot et le seul mot qui se doit employer. Puis à ce génie, tu as ajouté le temps, le recueillement, la patience. Voilà pourquoi tu es arrivée au sublime.

Tout le temps que Mlle Alix avait parlé, en faisant miroiter la médaille d'or, tout le temps qu'elle avait lu les éloges mérités, Hélène, en écoutant ces applaudissements des journaux, avait eu dans le cœur le souvenir de la trahison de son mari. Les succès pouvaient-ils la consoler ? Les succès sont peu de chose pour qui a le cœur brisé. Une femme de talent, une artiste n'est, après tout, qu'une femme comme les autres ; une pauvre femme qui, peut-être, sent plus vivement que la foule et que, par ce même, on peut blesser plus aisément.

Mlles de Deauville continuait à feuilleter les revues.

— Oh ! quelle gloire ! s'écria, à son tour, Irène, dans la fièvre de son extase. Ma chérie, as-tu vu ton portrait dans l'*Illustration* qui nous vient de Paris ; puis dans celle de Londres, puis dans celle de Vienne. Comme tes traits sont bien rendus. Mais regarde... regarde donc. C'est ton front si intelligent, ce sont tes yeux qui enchantent.

Hélène, par pure complaisance, abaissa un regard sur la page où son portrait faisait face à ses groupes. Mais elle était horriblement triste, et ce babillage vaniteux l'exaspérait.

Mlle Alix s'aperçut enfin de sa pâleur.

— Nous te fatiguons, ma chère, nous allons te laisser.

Et, presque à l'oreille de sa nièce, elle ajouta :

— Ton chagrin est donc bien profond que rien ne peut te consoler ?

— Je vous ai dit, ma tante, qu'il était inoubliable.

Mlle Irène reprit avec hésitation :

— Sais-tu ce qu'est devenu ce gentilhomme de mauvais aloi ?

Elle remua la tête négativement.

— Je l'ignore. Pas un mot sur sa destinée n'est arrivé jusqu'à moi. Aurait-il cessé de vivre, le silence ne serait pas plus complet.

Les deux sœurs se regardèrent mutuellement avant d'émettre leur pensée.

— Mais, alors, il est mort, c'est évident, reprit Mlle Irène.

Hélène pâlit extrêmement et répondit d'une voix tremblante :

— Je ne crois pas, j'en eusse été informée.

Puis elle eut un sourire plus triste que les larmes, plus amer que le mépris.

Lui mort ! ne craignez rien. Il vivra plus longtemps que moi. Il s'est enfui, sans doute, dans quelque pays lointain et, là, il mène l'existence qui plait à sa nature orgueilleuse. Il vit, oublieux de ses devoirs, adulé par le monde, car le monde aime ceux qui le flattent ; il vit dans quelque grand centre où il s'efforce d'obtenir les suffrages de la foule. Il atteindra aisément son but avec ses manières courtoises, son langage séduisant, son or qu'il prodigue sans compter.

Elle cacha son visage entre ses mains, et, le relevant tout baigné de pleurs :

— Je vous en supplie, mes bonnes tantes, ne parlons jamais de ce sujet. J'ai tort de me consumer ainsi dans la tristesse : cette homme n'était pas digne des larmes que j'ai répandues pour lui.

Elle s'approcha de "l'illustration" française, et considéra ses groupes artistement dessinés. Elle se mit à leur parler.

— Où iras-tu, ma chère et noble religieuse ? Qui te regardera ? Tour à tour les grands et les petits de ce monde. Apprends à tous que le premier et le plus sacré des devoirs, c'est la charité envers les malheureux. Enseigne à bénir la main qui donne et qui guérit. Si tu parles ainsi à la foule, si elle comprend l'expression que j'ai mise sur ton visage, si ton exemple lui fait aimer le bien travaillé. A l'œuvre, à l'œuvre encore, le travail console.

Elle prit son ébauchoir, s'approcha d'un bloc de terre glaise à peu près informe. Voyant qu'elle allait obéir à l'inspiration, Mlles de Deauville se retirèrent.

Sous les fenêtres de l'atelier, on entendait des ébats joyeux. A l'ombre des muriers, le petit Godefroy, alors un bel enfant de huit ans, jouait avec le vieux lévrier de ses tantes ; puis, soudain, il s'élança vers le portique. Il venait d'apercevoir le messager de la poste. Il aimait à ce qu'on lui remit les lettres. Il les portait à sa mère et recevait en échange, une caresse. Godefroy prit la missive et se dirigea rapidement vers l'atelier. La mère et le fils se comprenaient sans le secours du langage parlé. L'enfant n'avait pas besoin de faire sortir, de ses lèvres, ces sons inarticulés qu'il n'entendait pas et qui avaient quelque chose de pénible. Il avait remarqué

que ses efforts pour s'exprimer faisaient pleurer Hélène ; aussi se contentait-il de la regarder, et il avait de grands yeux veloutés qui savaient traduire toute sa pensée.

Hélène quitta l'ébauchoir pour lui tendre les bras. Godefroy s'y précipita et se sentit étroitement serré. Elle le regardait attendrie, si beau dans son élégant costume, puis elle soupira profondément. La plus vive joie de la vie d'une femme — un fils — était pour elle empoisonnée à sa source. Quel héritage le père laisserait-il à ce petit Godefroy, si intelligent et si tendre ? Un legs de mensonge et de déshonneur ! Pauvre enfant, sourd-muet, qui expiait, par son infirmité, la faute du coupable.

Hélène vit alors que Godefroy tenait une lettre, quelque félicitation sans doute sur son nouveau triomphe. Elle la prit avec indifférence, tandis que l'enfant retournait à ses jeux. Mais elle n'eût pas déchiré l'enveloppe et lu avidement la grosse écriture d'Anne-Marie, qu'elle se laissa tomber comme anéantie sur son divan. Ses mains se joignirent. Oh ! Dieu, qu'elle avait été implacable, injuste, cruelle. Était-ce possible ? Cet homme, qu'elle croyait oublieux et consolé, qu'elle croyait menant dans quelque grande ville éloignée la vie la plus fastueuse, cet homme avait expié ainsi !

Elle appuya sa tête sur ses mains ; elle se sentait attendrie à un point qu'elle n'aurait su dire.

Il avait tout restitué. Il s'était condamné à la plus dure des pauvretés. Il avait exposé cent fois sa vie. Il avait lutté contre la mer et les tempêtes. Il avait arraché à la mort quinze existences humaines. Il allait mourir d'une maladie contractée pendant cette froide journée d'hiver, tandis qu'il avait essayé de sauver un équipage en détresse. Il allait mourir ! Dieu lui avait pardonné, et, plus implacable que le souverain Juge, elle avait refusé le pardon.

Elle reprit la lettre et, tremblante, en relut les principaux passages.

« Madame,

« C'est mon devoir de venir vous dire que mon fils, Yves Kermorgan, est bien malade. On dit qu'il se meurt d'une maladie de poitrine. Le médecin dit cela, mais moi, qui connais son cœur, je sais qu'il meurt parce qu'il n'est plus aimé. Toujours il pense à vous. Que de fois il a passé des nuits à vous écrire, mais il n'a pas osé vous envoyer le récit de sa peine. Sitôt ses lettres écrites, il les déchirait. »

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de



122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes,
à des prix exceptionnellement avantageux.
Étoiles, Velours, Planches, Dentelles, Broderies,
Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.
Ses tweeds canadiens, Anglais et Écossais, pour habillement
d'hommes défient toute compétition.

BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

* * *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Épiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meblier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ:—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROTTEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Son, Gra, etc., etc,

AUX FROMAGERS!

TOUTS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERIES

—Tels que:—

Coton, Présure, Couleur, Moules
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q.C.

PAGNOLLOM & FRÈRE

Épiceries de détail

EN GROS ET DÉTAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marche

ETABLIS EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marche pour leurs

Marchandises Sèches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Sèches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indienne, Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirtings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Limite à l'ESCOMPTE TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le soussigné continue toujours son commerce de spécialité de
Flours, Provisions et Produits de l'Ouest,
(En gros et en détail.)

À des plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.
JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe

PAQUETTE & GILBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et parés aux conditions les plus avantageuses.

Décapage et tournage exécutés sous le plus court délai. On n'emploie que du bois de la première qualité.

J. H. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES:

Fournaises et Poèles de Cuisine

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune "

Montres Américaines et Suisses, en or et en argent, horlogeries, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, nickel, acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

" L'ÉCHO "

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par
Boncher de LaBruère, imprimeur-éditeur, en la cité
St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.